

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 juillet 2023

Présents : GOIZET Henri, DOMINGUEZ Jean José, DUPIN André, FOURGEAUD Sébastien, GROS Corine, LACOSTE Frédéric, LOUBET Marie José, OZANNE Jean François ,.

- **Absents excusés :** BONNET Angèle (pouvoir à Corine GROS)
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 09 juin 2023

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. Adoption du PV de la séance du 09 juin 2023

Le Procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Délibération pour état d'abandon manifeste

M le Maire rappelle au Conseil que la Commune a dû engager une procédure pour l'Etat d'abandon de la Maison Autret (8 lotissement des Campasses) qui a fait l'objet d'un incendie en 2014 et restée dans cet état depuis cette date, état aggravé par l'envahissement de la végétation qui génère une nuisance permanente pour les riverains.

A ce jour toutes formalités possibles ont été menées par la commune qui doit maintenant engager la procédure d'expropriation étant précisé que la maison devra être démolie (coût 50 000€) et le terrain remis en état pour être proposé à la vente.

3. Délibération pour créances éteintes du budget de la commune et du budget Eau et Assainissement

Il est constaté que les créances Lamothe sont irrécouvrables (1250,01 € pour le budget commune et 2362.92€ pour le budget eau et assainissement.)

Prononcé de jugements de Liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif et d'insuffisance de rétablissement personnel.

4. Encaissement des repas : feu de St Jean, fête locale et randonnées du 15 Août.

Délibérations habituelles pour pouvoir encaisser les recettes versées par les participants

Feu de St Jean 12€

Repas fête locale 17 €

Repas randonnée 14€